

AVIS DE RÉUNION ☒PROCÈS-VERBAL ☐

Titre de la réunion :	Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification	Date et heure :	Le 27 mai 2025, 8 h à 11 h 30
But de la réunion :	Réunion régulière	Endroit :	Teams
Coprésidents :	Julie Cyr (Recherche et formation) Réjean Després (Finances)		
Adjointes administratives :	Vicky Pellerin Jeanette Roy		

Participants**Membres votants**

Julie Cyr (coprésidente)		Réjean Després (coprésident)		Yves Francoeur	
--------------------------	--	------------------------------	--	----------------	--

Membres d'office

Dre France Desrosiers		Tom Soucy (ayant droit de vote)			
-----------------------	--	---------------------------------	--	--	--

Membres invités – Recherche et formation

Brigitte Sonier Ferguson		Martine Poirier		Érika Dugas	
Dr Denis Prud'homme		Dr Michel H. Landry		Marc-André Leblanc	

Membres invités - Finances

Patrick Parent		Pierre Michaud		Marc-André Leblanc	
----------------	--	----------------	--	--------------------	--

Invités

Patrick Cyr (RCGT)		Yvan Lavoie (RCGT)		Vincent Ouellette (RCGT)	
Audrey Gosselin-Labbé (RCGT)					

ORDRE DU JOUR

Heure	Sujet	Action
8 h	1. Ouverture de la réunion	Décision
8 h 01	2. Constatation de la régularité de la réunion	Décision
8 h 02	3. Rappel de confidentialité	Information
8 h 03	4. Adoption de l'ordre du jour	Décision
8 h 05	5. Déclaration de conflits d'intérêts	Information

RECHERCHE ET FORMATION

8 h 06	6. Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024	Décision
8 h 07	7. Suivis de la dernière rencontre – Brigitte Sonier Ferguson	Information
9 h 10	8. Affaires permanentes	
	8.1 Performance du secteur de la Mission universitaire – Bilan annuel 2024-2025 – Martine Poirier et Érika Dugas	Information
	8.2 Enjeux et opportunités Sans objet	Information
	8.3 Partenariats et engagements en lien avec la Mission universitaire – Mise à jour de l'Institut de recherche en santé - Brigitte Sonier Ferguson	Information

9 h 54	9. Affaires nouvelles Sans objet	Information
FINANCES		
9 h 55	10. Approbation du procès-verbal du 24 mars 2025	Décision
10 h 00	11. Suivis de la dernière rencontre	Information
10 h 05	12. Affaires permanentes 12.1 États financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Décision
10 h 15	12.2 Rapport des auditeurs <i>*Discussion à huis clos avec la firme comptable et les membres du Conseil</i>	Décision
10 h 35	12.3 Évaluation des vérificateurs externes et recommandations de la nomination annuelle des vérificateurs externes	Décision
10 h 40	12.4 Adoption du rapport annuel du comité	Décision
10 h 50	13. Affaire nouvelle 13.1 Approbation de la politique CA-265 Limite d'autorisation des dépenses	Décision
10 h 58	14. Date de la prochaine réunion : 23 septembre 2025	Information
10 h 59	15. Levée de la réunion	Décision
11 h 00	16. Rencontre à huis clos des membres du comité des finances et de vérification	Information

AVIS DE RÉUNION ☐

PROCÈS-VERBAL ☒

Titre de la réunion :	Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification	Date et heure :	Le 24 mars 2025, de 9 h 12 à 10 h 10
But de la réunion :	Réunion régulière	Endroit :	Teams
Coprésidents :	Réjean Després (P) Julie Cyr (P)		
Adjointe administrative :	Jeanette Roy		

Participants

Membres votants

Réjean Després (coprésident)	X	Julie Cyr (coprésidente)	X	Yves Francoeur	X
------------------------------	---	--------------------------	---	----------------	---

Membres d'office

Dre France Desrosiers	X	Tom Soucy (ayant droit de vote)			
-----------------------	---	---------------------------------	--	--	--

Membres invités - Finances

Patrick Parent	X	Pierre Michaud	X	Marc-André LeBlanc	
----------------	---	----------------	---	--------------------	--

Invités

Yvan Lavoie (RCGT)	X	Patrick Cyr (RCGT)	X		
--------------------	---	--------------------	---	--	--

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

Modification à l'ordre du jour : Il a été décidé de procéder à la rencontre à huis clos au début de la séance plutôt qu'à la fin, comme initialement prévu. Tous les membres présents ont été informés de cette modification et ont accepté de procéder ainsi. La rencontre à huis clos est ouverte à 8 h 30 et levée à 9 h 11.

La réunion ordinaire est ouverte par Monsieur Tom Soucy à 9 h 12.

2. Constataion de la régularité de la réunion

La réunion est dûment convoquée et le quorum est atteint.

3. Rappel de confidentialité

Le coprésident rappelle à tous leur devoir de confidentialité.

4. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 2025-03-24 / 01CMRFF

Proposée par Julie Cyr

Appuyée par Yves Francoeur

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5. Déclaration de conflits d'intérêts

Il est à noter que Monsieur Després a un conflit d'intérêts en ce qui a trait à la discussion du point « 8.4 Gestion des investissements », en raison que nous présentons des rendements de placement de son employeur.

Bien que ce point soit uniquement à titre informatif, Monsieur Després a choisi de ne pas participer à la délibération de ce point pour éviter toute apparence de partialité et pour maintenir l'intégrité du processus.

FINANCES

6. Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024

MOTION 2025-03-24 / 02CMRFF

Proposée par Julie Cyr

Appuyée par Yves Francoeur

Et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 17 décembre 2024 soit adopté tel qu'il est présenté.

Adoptée à l'unanimité.

7. Suivis de la dernière rencontre

À titre informatif, un retour sur les points d'action convenus lors de la rencontre précédente est présenté sous forme de tableau, ce qui permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer les suivis.

Action	Responsable	Suivi
Subdiviser les amendements budgétaires : Opérationnel (projet) – ce que nous contrôlons versus permanent (médicaments oncologie, allocation, etc.) – ce que nous ne contrôlons pas.	Pierre	Complété
Ajouter la notion de contrôle interne dans la section indiquant que les états financiers sont produits selon les normes comptables, en précisant que les résultats ne représentent pas de déficience importante.	Pierre	Complété
Contacter RCGT pour planifier la présentation au comité de finances (audit) et établir un calendrier de présentation au comité deux fois par année.	Pierre	Une première rencontre est prévue le 24 mars 2025 et une deuxième rencontre sera planifiée à l'automne 2025.
Éviter de parler d'économies potentielles , mais plutôt d'amélioration et d'augmentation de la productivité.	Pierre	Sera discuté durant la rencontre à huis clos sous la rubrique « Évaluation et augmentation de productivité ».
Voir à un processus médiatique pour la progression du sevrage du personnel d'agence.	Pierre	Réduction d'une firme d'agence (SPI) : la stratégie médiatique devra être planifiée stratégiquement en fonction du plan de sevrage.
Ajouter « Évaluation et augmentation de productivité » comme point permanent aux réunions à huis clos.	Jeanette	Complété

8. Affaires permanentes

8.1 Plan d'audit 2024-2025

Le plan d'audit est présenté par messieurs Patrick Cyr et Yvan Lavoie de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Il n'y a aucune réserve dans le rapport en lien avec les états financiers.

Les grandes lignes du rapport sont expliquées. La stratégie d'audit s'est déroulée comme prévu. La lettre d'affirmation signée est attendue. Ensuite, les procédures de mise en œuvre seront enclenchées.

Deux questions sont soulevées :

1. **Réserve sur les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations** : Des actions sont en cours pour tenter de lever cette réserve, bien que cela soit complexe.
2. **TVP non récupérée** : Revoir les tests de la TVH pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs non détectées.

MOTION 2025-03-24 / 03CMRFF

Proposée par Tom Soucy

Appuyée par Yves Francoeur

Et résolu que le plan d'audit 2024-2025 soit adopté tel qu'il est présenté.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 États financiers pour la période de neuf mois (avril à décembre 2024) terminée le 31 décembre 2024

Après neuf mois d'opération, le Réseau de santé Vitalité affiche des dépenses excédentaires de 78,8 millions de dollars :

- 63,2 millions de dollars liés au personnel d'agence;
- 15,6 millions de dollars liés aux opérations.

Certaines initiatives sont financées à même le budget d'opération et d'autres par amendements budgétaires.

Un exercice exhaustif sera mis en œuvre pour évaluer chaque projet, déterminer leur état d'avancement et décider de leur continuation ou réallocation des fonds.

MOTION 2025-03-24 / 04CMRFF

Proposée par Yves Francoeur

Appuyée par Julie Cyr

Et résolu que les états financiers pour la période de neuf mois (avril à décembre 2024) terminée le 31 décembre 2024 soient adoptés tels qu'ils sont présentés.

Adoptée à l'unanimité.

8.3 Mise à jour – Budget d'exploitation 2025-2026

Présenté à titre d'information et d'avis.

Mise à jour du budget d'exploitation 2025-2026 : Un manque à gagner de 149 millions de dollars par rapport aux pressions budgétaires. Certaines initiatives seront financées par amendements budgétaires. Il sera important d'enclencher des discussions avec le ministère pour l'année prochaine.

Sommairement, la composition des pressions budgétaires est la suivante :

- Initiatives en cours : 74 M\$
(soins de santé primaires, cabinets à médicaments, agrandissement Bathurst et autres);
- Salaires et inflations : 11,7 M\$;
- Volumes : 44,5 M\$
(chirurgies, laboratoire, imagerie médicale, oncologie, santé mentale et autres);
- Rattrapage pour équipements : 23 M\$;
- Personnel d'agence : 64,3 M\$;
- Amélioration aux programmes : 11,4 M\$.

8.4 Gestion des investissements

Présenté à titre d'information et d'avis.

Rendement depuis 1er avril 2024			
	Valeur 31 déc 2024	Rendement (9 mois annualisés)	Rendement 9 mois
Z1B			
Financement Louisbourg	1,918,890	4.3%	60,339 \$
Financières Banque Nationale	2,240,053	7.8%	123,581 \$
Total	4,158,943	6.2%	183,920 \$
Z5			
Banque Nationale - Compte d'épargne	4,172,221	5.0%	150,051 \$
Z6			
Uni financière	6,561	0.0%	- \$
Grand Total	8,337,725	5.6%	333,971 \$

Actions proposées pour la prochaine année. En vue de formuler une proposition, les éléments suivants seront évalués :

- Recommander une stratégie de décaissement des fonds non partageables;
- Réviser la politique CA-275 « Investissement »;
- Recommander un modèle de présentation de la gestion des investissements afin de simplifier le suivi du portefeuille d'investissements.

8.5 Mise à jour – Plan d'affaires et progression

Présenté à titre d'information et d'avis.

Le plan d'affaires et sa progression incluent la finalisation du budget de fonctionnement, l'identification des initiatives sélectionnées et la transformation des systèmes de prestation de services. Il sera important de suivre les progrès et d'optimiser les fonds.

9. Date de la prochaine réunion : le 27 mai 2025 à 9 h

10. Levée de la réunion

Monsieur Yves Francoeur propose la levée de la réunion à 10 h 10.

11. Rencontre à huis clos des membres du Comité des finances et de vérification

Les membres du comité procèdent à une deuxième rencontre à huis clos à 10 h 11.

Cette deuxième rencontre à huis clos est levée à 10 h 28 par Monsieur Després.

Réjean Després
Coprésident du comité

Pierre Michaud
Vice-président – Services corporatifs

Note exécutive

Point 11

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : Suivi de la dernière rencontre (24 mars 2024)

Résultat ou état futur recherché

La présente note exécutive permet au comité des finances de faire un retour sur les points de la dernière rencontre.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le tableau de suivis ci-après permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer les suivis.

Action	Responsable	Suivi
Plan d'audit (RCGT) : - Réserve sur les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations - TVH non récupérée	Pierre	Une réserve sera présente cette année dans les états financiers, une rencontre sera planifiée avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Le 14 avril dernier, j'ai obtenu confirmation de RCGT qu'une vérification de leur processus d'audit en lien avec la TVH était en cours.
États financiers : Exercice exhaustif pour évaluer chaque projet	Pierre	La réunion a eu lieu les 26 et 27 mars dernier. Nous avons révisé chacun des projets en lien avec sa pertinence, sa faisabilité et les budgets requis. Cet exercice sera fait annuellement afin d'optimiser l'utilisation de nos ressources financières.
Gestion des investissements : - Stratégie de décaissement des fonds non partageables - Révision de la politique CA-275 « Investissements » - Recommandation d'un modèle de présentation de la gestion des investissements	Pierre	Le processus de révision débutera durant l'été afin de présenter une première version à la réunion de septembre 2025.

Note exécutive

Données ou information probantes à l'appui

Sans objet

Solution ou action proposée

Sans objet

Risque lié à cette action ou inaction

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x			
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)	x			
Allocation des ressources (analyse financière)	x			
Impacts politiques	x			
Réputation et communication	x			

Suivi(s) à la décision

Aucune décision requise. Présenté à titre de suivis.

Agrément Canada

Sans objet

Soumis le 19 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président - services corporatifs

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : États financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

Résultat ou état futur recherché

Approbation des états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le comité des finances doit s'assurer que la firme de vérificateurs a pu effectuer son travail en toute indépendance.

Données probantes ou information probante à l'appui

Les états financiers en date du 31 mars 2025 ont été préparés par la direction des Services financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers en date du 31 mars 2025 ont été audités par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Les travaux d'audit ont été effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Solution ou action proposée

- Prendre en considération les anomalies non corrigées détectées au cours des travaux de vérification.
- Obtenir satisfaction quant à l'indépendance de l'auditeur externe.
- Discussion à huis clos avec l'auditeur.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

- Les états financiers vérifiés sont essentiels à la gestion du Réseau et à la planification de son avenir.
- Les états financiers vérifiés servent à la planification stratégique, à l'établissement du budget et aux prévisions.
- Assurer le respect des politiques et procédures en place, ainsi que les normes applicables.

Note exécutive

Considérations importantes

Le Conseil d'administration doit disposer d'un système efficace de planification et de contrôle des finances qui contribue à l'atteinte des buts et des objectifs stratégiques et opérationnels, ce qui permet un bon arrimage entre les buts visés et l'allocation des ressources.

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)		X		
Impacts politiques		X		
Réputation et communication		X		

Suivi(s) à la décision

Présentation des états financiers à l'Assemblée générale annuelle.

Agrément Canada¹

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

N° de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.
3.5.9	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme gère le flux d'information et l'accès à l'information de façon à maximiser la qualité des soins offerts à l'utilisateur.
3.5.10	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme favorise la gerance de l'environnement dans le cadre de ses activités.

Motion

Proposé et appuyé

Et résolu que le comité des finances adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 tels qu'ils sont présentés.

Adoptée

Soumis le 19 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président – services corporatifs

¹ Cette section ne s'applique qu'au Conseil d'administration et ses comités.

Sommaire exécutif 2024-2025

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025, le Réseau rapporte des recettes totales de 1 077 819 055 \$ et des dépenses d'exploitation s'élevant à 1 192 695 876 \$, pour un résultat déficitaire d'exploitation de 114 876 821 \$. Ces coûts excédentaires sont compensés par un financement additionnel du ministère de la Santé afin d'équilibrer à zéro les résultats d'exploitation, avant les autres éléments financiers.

En tenant compte des autres éléments financiers, soit le règlement de fin d'exercice des années précédentes, les revenus en capital pour l'achat d'équipements, l'amortissement des immobilisations et la prestation constituée pour congés de maladie, les états financiers du Réseau affichent un déficit comptable annuel de 26 985 975 \$.

En 2024-2025, le Réseau a orienté ses opérations régulières en lien avec ses trois grandes priorités stratégiques; soit améliorer l'accès aux soins de santé primaires, optimiser le cheminement des patients et la performance des hôpitaux, et accompagner nos gestionnaires dans leur leadership. Dans cette poursuite de ses objectifs stratégiques, le Réseau maintient ses prises de décision en lien avec les initiatives sur les ressources humaines et matérielles qui continue d'obtenir des résultats positifs dans les opérations, bien qu'elles entraînent des répercussions sur les résultats financiers.

Les revenus de l'année 2024-2025 ont enregistré une augmentation nette de 140,1 millions de dollars en rapport à 2023-2024. Cette augmentation est attribuable aux financements supplémentaires convenus sur le plan budgétaire, pour compenser les hausses dans les coûts dus à l'inflation, aux augmentations salariales et à certaines nouvelles initiatives approuvées par le Ministère, entre autres, le réseau des services intégrés pour 9,8 millions de dollars. Aussi, le Ministère a accordé l'émission d'incitatifs de recrutement et de rétention pour les infirmières totalisant 20,5 millions de dollars et l'enregistrement d'un montant prévisionnel en lien aux conventions collectives en cours de négociation.

Les dépenses d'exploitation ont connu une croissance plus élevée qui a atteint 150,0 millions de dollars, soit 14,4 %, comparativement à l'année dernière. Cette augmentation des dépenses d'exploitation est liée à plusieurs facteurs. Le plus important à prendre en considération est la pénurie mondiale du personnel clinique. Les difficultés de recrutement, selon les méthodes traditionnelles, ont généré des diminutions des effectifs cliniques au cours des années pour atteindre un seuil critique en 2022-2023. La stratégie de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement temporaires des ressources, comme les agences de placement de personnel clinique, a été un choix nécessaire. En 2024-2025, les coûts opérationnels excédentaires totaux des agences de placement ont atteint 78,5 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 24,2 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

Le rapport des états financiers dans son intégralité accompagne cette note d'information.

Situation financière au 31 mars 2025

Le tableau suivant présente la situation financière du Réseau au 31 mars 2025 en trois sections :

- Les actifs financiers composés de l'encaisse, des montants à recevoir et des investissements;
- Les passifs représentant les montants à payer aux fournisseurs, les obligations encourues envers les employés, les obligations à long terme et les revenus reportés;
- Les actifs non financiers démontrent la valeur comptable nette des immobilisations du Réseau et des frais payés d'avance.

Réseau de santé Vitalité		
Situation financière		
	31 mars 2025	31 mars 2024
Actifs financiers		
Encaisse	24 589 577 \$	1 588 538 \$
Encaisse - fonds en fiducie des patients	45 123	62 543
Compte à recevoir (Note 3)	162 726 000	107 556 444
Estimation du règlement de fin d'exercice de la province (Note 4)	3 874 922	3 938 699
Investissements temporaires (Note 5)	8 396 091	8 003 753
	199 631 713	121 149 977
Passifs		
Fonds en fiducie des patients	45 123	62 543
Comptes et charges à payer (Note 6)	168 373 202	88 178 244
Revenus reportés (Note 7)	3 869 770	3 839 123
Revenus reportés en capital (Note 9)	164 544 466	152 600 719
Avantages sociaux courus (Note 8)	101 235 998	97 730 909
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 12)	71 178 051	73 347 359
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisation (Note 25)	24 229 406	24 294 001
	533 476 016	440 052 898
Dette financière nette	(333 844 303)	(318 902 921)
Actifs non financiers		
Immobilisations (Note 10)	593 571 389	609 548 002
Frais payés d'avance et fournitures (Note 11)	17 278 415	13 346 395
	610 849 804	622 894 397
Surplus accumulé	277 005 501 \$	303 991 476 \$

Sommaire de la situation financière au 31 mars 2025

Actifs financiers

Les comptes d'actifs financiers ont diminué durant la dernière année d'un montant de 78,5 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

- L'augmentation de l'encaisse de 23,0 millions de dollars est principalement expliquée par :
 - La diminution à l'encaisse par l'augmentation des comptes recevables 55,2 millions de dollars;
 - L'augmentation à l'encaisse par l'augmentation des comptes payables de 80,2 millions de dollars;
 - La diminution de 1,7 million de dollars provenant des autres activités représentées dans l'état du Flux de trésoreries.
- L'augmentation des comptes à recevoir nette de 55,2 millions de dollars, causée par l'augmentation des comptes clients avec le Ministère de 54,1 millions de dollars et des autres comptes de 1,1 million de dollars.

Passifs

Le Réseau a terminé l'année avec une augmentation de ses passifs de l'ordre de 93,4 millions de dollars. Cette augmentation est expliquée par les points suivants :

- L'augmentation des comptes et charges à payer de 80,2 millions de dollars est attribuable à :
 - L'augmentation de 37,8 millions de dollars des comptes fournisseurs de 18,8 millions de dollars et des charges à payer de 19,0 millions de dollars;
 - L'augmentation totalisant 42,4 millions de dollars pour les salaires à payer courants et une provision de compensatoires prévisionnels.
- L'augmentation nette des revenus reportés en capital de 11,9 millions de dollars est liée aux travaux de construction en cours, principalement à l'Hôpital régional Chaleur et autres de 14,3 millions de dollars moins les transferts de projets liés aux équipements complétés de 2,4 millions de dollars;
- L'augmentation de la banque de vacances et des congés de maladie de 3,5 millions de dollars;
- Le remboursement de la dette de 2,2 millions de dollars en lien avec l'obligation du contrat de location-acquisition pour le Centre Hospitalier Restigouche.

La somme de ces deux sections financières entraîne une augmentation de la dette financière nette de 14,9 millions de dollars, pour un total de 333 884 303 \$ au 31 mars 2025.

Le rapport Évolution de la dette financière nette (rapport des états financiers en annexe) détaille l'augmentation de la dette financière nette par l'entremise des résultats financiers et des mouvements des immobilisations.

Actifs non financiers

Durant l'année, le Réseau a fait l'acquisition de 19 198 463 \$ en immobilisations :

• Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et les cliniques, en équipement et en améliorations locatives	4 513 638 \$
• Hôpital régional Chaleur, en équipement et en lien au projet d'expansion	9 603 581 \$
• Hôpital Régional de Campbellton et les cliniques, en équipement et en améliorations locatives	1 658 823 \$
• Hôpital régional d'Edmundston, pour des équipements	341 277 \$
• Centre pour Jeunes	809 858 \$
• Hôpital général de Grand-Sault, pour des équipements	376 422 \$
• Hôpital de l'enfant Jésus RHSJ† de Caraquet, pour des équipements et améliorations locatives	874 195 \$
• Hôpital Stella-Maris-de-Kent, pour des équipements et améliorations locatives	57 662 \$
• Dons enregistrés pour des équipements capitaux	963 007 \$

Section de l'état des résultats

Le tableau ci-dessous démontre les résultats financiers du Réseau pour la période se terminant le 31 mars 2025. Le tableau est divisé en deux sections :

- Le résultat annuel d'opération comprend les revenus en provenance du Ministère, des programmes fédéraux, des revenus de patients (principalement de résidents canadiens hors province et étrangers, les charges non couvertes par le régime de l'Assurance-maladie) et autres revenus de ventes et de recouvrement, moins les dépenses d'exploitation liées à la gestion des divers programmes hospitaliers et des secteurs connexes;

- Le résultat comptable – surplus ou (excédent) est calculé après avoir pris en considération les aspects financiers et les investissements tels que les revenus en capital, l'amortissement des immobilisations, les prestations constituées pour congés de maladie et le rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures avec le Ministère.

Réseau de santé Vitalité

Résultats

Exercice terminé le	Budget	31 mars 2025	31 mars 2024
Produits			
Ministère de la Santé	904 126 504 \$	998 504 991 \$	866 036 332 \$
Programmes fédéraux	6 121 127	7 580 450	6 588 562
Revenus de patients	33 099 320	29 169 626	29 159 965
Recouvrement et ventes	7 024 685	42 563 988	35 945 067
	950 371 636	1 077 819 055	937 729 926
Dépenses			
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	216 254 094	323 316 911	287 618 081
Services ambulatoires	117 515 279	163 219 228	145 394 812
Services diagnostiques et thérapeutiques	208 890 300	240 292 258	206 730 461
Services communautaires	83 756 143	89 194 491	69 582 612
Éducation et recherche	17 788 945	18 563 682	15 861 711
Assurance-maladie	89 152 625	99 617 817	94 465 566
Services de soutien	182 889 645	204 163 822	192 388 121
Services administratifs	33 284 682	52 377 623	28 891 619
Services auxiliaires	839 923	1 950 044	1 768 674
	950 371 636	1 192 695 876	1 042 701 657
Excédent lié aux activités d'exploitation	-	(114 876 821)	(104,971,731)
Financement du déficit lié aux opérations par le ministère de la Santé (Note 23)	-	114 876 821	104,971,731
Surplus (excédent) annuel d'exploitation avant les sous-mentionnés	-	-	-
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures		(9 778)	106 336
Revenus en capital	27 804 075	9 112 579	37 441 909
Amortissement des immobilisations	(35 000 000)	(35 175 076)	(35 056 139)
Prestations constituées pour congés de maladie	(750 000)	(913 700)	(955 600)
Surplus (excédent) annuel	(7 945 925) \$	(26 985 975) \$	1 536 506 \$

Sommaire de la section de l'état des résultats

Produits

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 140 089 129 \$ en comparaison à l'année précédente, étant passés de 937 729 926 \$ en 2023-2024 à 1 077 819 055 \$ en 2024-2025. L'augmentation est composée de financements additionnels requis pour l'octroi budgétaire des pressions budgétaires, les provisions salariales en lien aux négociations des conventions collectives, les incitatifs des infirmières (promesse électorale), les premières étapes de déploiement du programme de services intégrés des soins de santé primaires, ainsi que des fonds additionnels ponctuels pour l'amélioration de l'expérience patient et employé.

Cette variance dans les revenus d'exploitation est expliquée comme suit :

- Une augmentation des financements de 132 478 320 \$:
 - 58,5 millions de dollars pour les pressions budgétaires en lien avec les augmentations salariales, les inflations et le soutien aux initiatives;
 - 47,1 millions de dollars en compensations salariales déboursées et prévisionnelles;
 - 21,7 millions de dollars en incitatifs de remerciement et de rétention pour le personnel infirmier, selon la promesse électorale;
 - 5,2 millions de dollars en lien au programme de soins de santé primaires.
- L'augmentation des revenus de recouvrement et de ventes de 6 618 921 \$, principalement liés aux projets de rénovations remboursés par le ministère des Transports et de l'Infrastructure d'un montant de 31 003 767 \$, comparativement à 26 295 019 \$ en 2023-2024, totalisant 4,7 millions de dollars;
- Les programmes fédéraux ont augmenté de 991 888 \$ afin de couvrir les hausses de coûts en lien avec les services aux anciens combattants.

Dépenses

En 2024-2025, le Réseau continue son engagement d'améliorer l'offre de services à la population, entre autres, en déployant le programme du réseau des services intégrés, des initiatives de recrutement, de rétention et d'orientation pour le personnel infirmier, de mettre des efforts enfin de renforcer les secteurs de la pharmacie et d'autres services professionnels. Les résultats positifs se font sentir dans plusieurs secteurs hospitaliers. Toutefois, ces améliorations, jumelées aux croissances de coûts indispensables et/ou inévitables, ont occasionné des impacts financiers.

En comparaison à l'année précédente, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 149 994 219 \$. Les écarts les plus importants sont :

- 68,8 millions de dollars en dépenses préalablement approuvées par le Ministère en lien avec les incitatifs de rétention et les compensations salariales déboursées et prévisionnelles;
- 41,3 millions de dollars en hausse salariale et augmentation du nombre du personnel du Réseau;
- 27,0 millions de dollars en inflation et augmentation des volumes dans les coûts d'opération;
- 23,2 millions de dollars en frais de services achetés et services professionnels;
- 13,9 millions de dollars en acquisitions d'équipements médicaux et autres;
- -24,2 millions de dollars de réduction dans les coûts excédentaires liés aux services d'agences de personnel clinique.

Financement de l'excédent par le ministère de la Santé :

Le financement de l'excédent d'exploitation par le Ministère pour l'année 2024-2025 s'élève à 114 876 821 \$. Cet excédent s'explique par les éléments suivants :

- L'utilisation d'infirmières itinérantes par l'entremise d'agences au coût de 78 494 033 \$, soit une réduction de ces services en comparaison à l'année 2023-2024 de 24,2 millions de dollars;

- L'accroissement des coûts salariaux auprès du personnel clinique à la suite des initiatives de recrutement local et international totalisant 12 361 244 \$;
- L'augmentation dans les volumes des visites de patients, les procédures et les examens médicaux résultant à des hausses de coûts des fournitures médicales, chirurgicales, laboratoire et autres de 9 144 616 \$;
- L'augmentation des services de gardiens de sécurité dans les unités d'urgence et de psychiatrie, pour un montant de 5 311 221 \$;
- Les dépenses additionnelles en services professionnels externes et coûts liés aux infrastructures de 9 565 707 \$.

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : Faits saillants du rapport des auditeurs – audit 2024-2025

Résultat ou état futur recherché

Approbation du rapport des auditeurs externes pour l'exercice financier 2024-2025.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Conformément à la Loi sur les régies régionales de la santé, une firme de vérificateurs externes doit vérifier à chaque année, les dossiers, les comptes et les opérations financières de la Régie.

Les états financiers en date du 31 mars 2025 ont été vérifiés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

À la suite de l'audit, le rapport ci-joint a été préparé par les vérificateurs pour le comité des finances afin de présenter les résultats de l'audit, incluant les sommaires des anomalies, les constats sur les contrôles internes, les questions à communiquer et les opinions d'audit.

De plus, le rapport présente les évaluations des contrôles à l'égard des applications financières.

Données probantes ou information probante à l'appui

Les auditeurs ont émis leur rapport avec une opinion de réserve. Le fondement de la réserve, reconduite de l'année précédente, est attribuable à la nouvelle norme introduite le 1^{er} avril 2022, soit l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI). La réserve est basée sur l'incapacité d'obtenir « des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les montants comptabilisés et les informations fournies ».

Toutefois, leur opinion sur les états financiers est décrite comme suit : « les états financiers ci-joints donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation et de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».
(Annexe 2 – Rapport de l'auditeur indépendant)

Les révisions des anomalies non corrigées dans les états financiers soulignés dans le rapport ne représentent pas un impact significatif dans leur présentation. De plus, aucune anomalie n'a été détectée sur les informations à fournir.

Autre que l'aspect que les états financiers ne soient pas présentés par un logiciel financier, la révision des contrôles internes n'a détecté aucune déficience importante. Aussi, aucune déficience importante n'a été détectée dans les applications financières (informatique).

Note exécutive

Solution ou action proposée

En lien avec l'OMHSI, le Réseau devra avoir une discussion avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure, responsable de l'étude sur la mise hors services des infrastructures, afin d'obtenir les informations appropriées, selon la norme.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

L'opinion d'auditeur avec réserve sera présentée sans les informations suffisantes et appropriées.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)		X		
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques	X			
Réputation et communication		X		

Suivi(s) à la décision

La lettre d'affirmation de la direction (Annexe 1) doit être dûment signée et soumise à l'auditeur afin d'obtenir le rapport des états financiers officiels, nécessaire pour l'Assemblée générale annuel le 24 juin 2025.

Agrément Canada¹

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

N° de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.3	L'instance de gouvernance approuve les budgets d'immobilisations et d'exploitation de l'organisme.
3.5.4	L'instance de gouvernance établit les procédures de l'organisme qui sont relatives à l'approbation des placements de capitaux, y compris les achats d'équipements principaux.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.
3.5.8	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de systèmes de gestion de l'information efficaces, y compris de systèmes de sécurité de l'information.
3.5.9	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme gère le flux d'information et l'accès à l'information de façon à maximiser la qualité des soins offerts à l'utilisateur.
3.5.10	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme favorise la gérance de l'environnement dans le cadre de ses activités.

¹ Cette section ne s'applique qu'au Conseil d'administration et ses comités.

Note exécutive

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances adopte le rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2024-2025 tel qu'il est présenté.

Adoptée

Soumis le 21 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président – services corporatifs

Note exécutive

Point 12.3

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : Évaluation des vérificateurs externes et recommandation de la nomination annuelle des vérificateurs externes

Résultat ou état futur recherché

Reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité afin de maintenir la santé financière et sa crédibilité.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Selon l'article B.22.0 des règlements administratifs du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les Régies régionales de la santé*, la Régie doit mandater un audit des états financiers sur une base annuelle par un auditeur indépendant. Le Conseil d'administration doit nommer la firme comptable lors de son Assemblée générale annuelle.

Données probantes ou information probante à l'appui

Permettre de garantir que les vérificateurs externes sont qualifiés et capables de fournir des audits de haute qualité, renforçant ainsi la confiance et la transparence financière du Réseau de santé Vitalité.

Solution ou action proposée

Reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Le non-respect de l'article B.22.0 des règlements du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les régies régionales de la santé*.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique			X	
Qualité et sécurité			X	
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)			X	
Allocation des ressources (analyse financière)		X		
Impacts politiques			X	
Réputation et communication			X	

Note exécutive

Suivi(s) à la décision

La firme Raymond Chabot Grant Thornton devra être avisée de la décision de reconduire le mandat pour leurs services pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

Agrément Canada¹

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances approuve la recommandation de reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

Adoptée

Soumis le 19 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président – services corporatifs

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : Rapport annuel du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances de vérification (comité des finances)

Résultat ou état futur recherché

Adoption du rapport annuel du comité des finances pour l'année 2024-25.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le comité des finances aide le Conseil d'administration (le « Conseil ») du Réseau de santé Vitalité (« le Réseau ») à s'acquitter de ses responsabilités pour assurer la viabilité financière et organisationnelle.

Données probantes ou information probante à l'appui

Le comité des finances recommande des mesures relatives à l'allocation des ressources, y compris l'adoption du budget annuel, et il surveille la performance financière sur une base continue. Il analyse la situation financière de l'organisation et les risques financiers auxquels celle-ci s'expose et il en informe le Conseil. En outre, le comité est responsable d'aider le Conseil à assumer sa responsabilité de surveillance quant à l'exactitude des rapports financiers en veillant à ce que la direction ait établi des systèmes appropriés de contrôles internes et de superviser le processus de vérification d'audit externe. Il oriente également le Conseil sur l'investissement de fonds pour lequel il a une responsabilité fiduciaire. Enfin, il appuie le Conseil dans son examen du suivi des orientations stratégiques, conformément à la raison d'être et les valeurs du Réseau.

Solution ou action proposée

Le coprésident du comité des finances, M. Després, présentera le rapport au Conseil.

Lors de la présentation de ce rapport, M. Després proposera chacune des motions au Conseil pour adoption. Le président du Conseil procèdera à l'adoption de ces motions avec la demande d'un appuieur, pour ensuite procéder au vote.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

De compromettre la transparence, d'empêcher l'évaluation de la performance, de freiner les suivis, de nuire à la planification stratégique et de compliquer l'identification des priorités.

Note exécutive

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique				
Qualité et sécurité				
Partenariats				
Gestion des risques (analyse légale)				
Allocation des ressources (analyse financière)				
Impacts politiques				
Réputation et communication				

Suivi(s) à la décision

La prochaine réunion du comité des finances sera le 23 septembre 2025.

Agrément Canada¹

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

2.1.4	L'instance de gouvernance crée des comités propres au sujet au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3.1.4	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'utilisateur.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances adopte le rapport annuel du comité tel qu'il est présenté.

Adoptée

Soumis le 19 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président – services corporatifs

Présentation à l'assemblée générale annuelle

Le 24 juin 2025

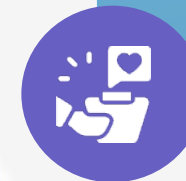


Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

Mandat du Comité

Le comité est responsable d'aider le conseil d'administration à assumer sa responsabilité de surveillance quant à l'exactitude des rapports financiers en veillant à ce que la direction ait établi des systèmes appropriés de contrôles internes et de superviser le processus de vérification externe. Il oriente également le conseil d'administration sur l'investissement de fonds pour lequel il a une responsabilité fiduciaire

Julie Cyr (recherche et formation)
Réjean Després (finances)
Coprésidents





Membres du comité

Coprésidents

Réjean Després (finances)

Julie Cyr (recherche et formation)

Membres votants

Thomas Soucy (président du Conseil d'administration)

Réjean Després

Julie Cyr

Yves Francoeur

Membre d'office (sans droit de vote)

Dre France Desrosiers

Membres invités (sans droit de vote)

Patrick Parent

Pierre Michaud

Marc-André LeBlanc

Contenu de la présentation (à titre d'information)



Réalisations du comité en 2024-2025



Objectifs du comité pour l'année 2024-2025





Réalisations du comité en 2024-2025



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

- Tenue de quatre rencontres durant la période 2024-2025;
- Priorisation et approbation des budgets de rénovations et d'équipements capitaux;
- Suivi des états financiers;
- Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2024-2027;
- Budget d'exploitation préliminaire pour l'année 2025-2026;
- Processus d'appel d'offres pour la sélection d'une nouvelle firme de vérificateurs externes.



Objectifs du comité pour l'année 2024-2025



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

- Suivi des états financiers et du budget d'exploitation
- Recommandations des vérificateurs externes

Contenu de la présentation (aux fins de décision)



Plan régional de santé et d'affaires (PRSA)
2024-2027 et budget d'exploitation
préliminaire pour l'année 2025-2026



États financiers pour l'exercice se
terminant le 31 mars 2025



Rapport des auditeurs 2024-2025



Nomination des vérificateurs externes





Plan régional de santé
et d'affaires (PRSA)
2024-2027, comprenant
le budget d'exploitation
pour l'année 2025-2026



Rapport du Comité stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Le PRSA contient l'information financière relative aux budgets du Réseau de santé Vitalité.

Le budget d'exploitation pour l'année 2025-2026 fait partie intégrante du PRSA.

MOTION [2025-05-27 / __CMRFF]

Proposée par

Appuyée par

Motion

Adoptée à l'unanimité

Et résolu que le Plan régional de santé et d'affaires 2024-2027 ainsi que le budget d'exploitation pour l'année 2025-2026 sont adoptés tels qu'ils sont présentés.



États financiers au
31 mars 2025 :
Produits d'exploitation



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 140,1 millions de dollars en comparaison à l'année précédente; ils ont passé de 937 729 926 \$ en 2023-2024 à 1 077 819 055 \$ en 2024-2025.

L'augmentation est principalement composée de financements supplémentaires convenus sur le plan budgétaire pour compenser les hausses dans les coûts dues à l'inflation, aux augmentations salariales et à certaines nouvelles initiatives approuvées par le Ministère.

Le Ministère a aussi accordé l'émission d'incitatifs de recrutement et de rétention pour les infirmières totalisant 20,5 millions de dollars et l'enregistrement d'un montant prévisionnel en lien aux conventions collectives en cours de négociation.



États financiers au
31 mars 2025 :
Produits d'exploitation



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Exercice terminé le	Budget		31 mars 2025		31 mars 2024	
Produits						
Ministère de la Santé	904 126 504	\$	998 504 991	\$	866 036 332	\$
Programmes fédéraux	6 121 127	\$	7 580 450	\$	6 588 562	\$
Revenus de patients	33 099 320	\$	29 169 626	\$	29 159 965	\$
Recouvrement et ventes	7 024 685	\$	42 563 988	\$	35 945 067	\$
Total	950 371 636	\$	1 077 819 055	\$	937 729 926	\$



États financiers au
31 mars 2025 :
Produits d'exploitation

Explications des écarts de
140,1 millions de dollars



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Augmentation de financements provenant du ministère de la Santé de
132 478 320 \$

- ↑ 58,5 M\$ – augmentations budgétaires salariales, inflation et initiatives;
- ↑ 47,1 M\$ – compensations salariales déboursées et prévisionnelles;
- ↑ 21,7 M\$ – incitatifs de recrutement et de rétention pour le personnel infirmier;
- ↑ 5,2 M\$ – augmentation en lien au programme de soins de santé primaires;

Augmentation des fonds fédéraux de 991 888 \$ en lien avec le programme des anciens combattants.

Augmentation des revenus de recouvrement et ventes de 6 618 921 \$, principalement liés aux projets de rénovations remboursés par le Ministère.



États financiers
au 31 mars 2025 :
Dépenses d'exploitation



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

En 2024-2025, le Réseau continue son engagement d'améliorer l'offre de services à la population, entre autres, en déployant le programme du réseau des services intégrés, des initiatives de recrutement, de rétention et d'orientation au personnel infirmier, de mettre des efforts enfin de renforcer les secteurs de la pharmacie et d'autres services professionnels.

Les résultats positifs se font sentir dans plusieurs secteurs hospitaliers.



États financiers au 31 mars 2025 : Dépenses d'exploitation



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

Exercice terminé le	Budget		31 mars 2025		31 mars 2024	
Dépenses						
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	216 254 094	\$	323 316 911	\$	287 618 081	\$
Services ambulatoires	117 515 279	\$	163 219 228	\$	145 394 812	\$
Services diagnostiques et thérapeutiques	208 890 300	\$	240 292 258	\$	206 730 461	\$
Services communautaires	83 756 143	\$	89 194 491	\$	69 582 612	\$
Formation et recherche	17 788 945	\$	18 563 682	\$	15 861 711	\$
Assurance-maladie	89 152 625	\$	99 617 817	\$	94 465 566	\$
Services de soutien	182 889 645	\$	204 163 822	\$	192 388 121	\$
Services administratifs	33 284 682	\$	52 377 623	\$	28 891 619	\$
Services auxiliaires	839 923	\$	1 950 044	\$	1 768 674	\$
Total	950 371 636	\$	1 192 695 876	\$	1 042 701 657	\$



États financiers
au 31 mars 2025 :
Dépenses d'exploitation

Explications des écarts du
150,0 millions de dollars



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Augmentation des dépenses d'exploitation de 149 994 219 \$:

- ↑ 68,8 M\$ - dépenses initiées par le Ministère liées aux incitatifs et aux compensations salariales;
- ↑ 41,3 M\$ - hausses salariales et augmentation du personnel;
- ↑ 27,0 M\$ - inflation et augmentation en volume opérationnel;
- ↑ 23,2 M\$ - frais de services achetés et services professionnels;
- ↑ 13,9 M\$ - acquisitions d'équipements médicaux et autres;
- ↓ -24,2 M\$ - coûts excédentaires pour les agences de personnel clinique.



États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 :
Résumé des résultats financiers

Résultats d'opération : Équilibrés

Résultats comptables :
Déficit de 27 millions de dollars



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Recettes totales :	1 078 M\$
Dépenses d'exploitation :	<u>1 193 M\$</u>
Résultat déficitaire d'opérations:	<u>(115 M\$)</u>
Financement du déficit :	115 M\$

Le financement du déficit s'explique comme suit :

- 78,5 M\$ pour les agences de placement de personnel clinique;
- 12,4 M\$ coûts en salaires avec l'accroissement du personnel clinique;
- 9,1 M\$ croissance du volume des visites et procédures médicales;
- 5,3 M\$ augmentation des services de gardiens de sécurité;
- 9,6 M\$ dépenses additionnelles services achetés et infrastructures.

Autres éléments financiers*	<u>26 985 975 \$</u>
-----------------------------	----------------------

Déficit comptable annuel	26 985 975 \$
--------------------------	---------------

**Autres éléments comprennent : les revenus en capital, l'amortissement et la prestation constituée pour congés de maladie.*



États financiers pour l'exercice se terminant au 31 mars 2025 :
Résumé des résultats financiers

Résultats d'opération : équilibrés

Résultats déficitaires
comptables : 26 985 975 \$



Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification
– section finances et vérification

Exercice terminé le	Budget		31 mars 2025		31 mars 2024	
Produits	950 371 636	\$	1 077 819 055	\$	937 729 926	\$
Dépenses	950 371 636	\$	1 192 695 876	\$	1 042 701 657	\$
Déficit lié aux activités d'opération	-	\$	(114 876 821)	\$	(104,971,731)	\$
Financement du déficit lié aux opérations par le ministère de la Santé (Note 23)	-	\$	114 876 821	\$	104,971,731	\$
Déficit annuel d'opération avant les éléments sous-mentionnés	-	\$	-	\$	-	\$
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures		\$	(9 778)	\$	106 336	\$
Revenus en capital	27 804 075	\$	9 112 579	\$	37 441 909	\$
Amortissement des immobilisations	(35 000 000)	\$	(35 175 076)	\$	(35 056 139)	\$
Prestations constituées pour congés de maladie	(750 000)	\$	(913 700)	\$	(955 600)	\$
Surplus (déficit) annuel	(7 945 925)	\$	(26 985 975)	\$	1 536 506	\$



États financiers vérifiés
pour l'exercice se terminant
31 mars 2025



MOTION [2025-06-27 / ____CMRFF]

Proposée par

Appuyée par

Motion

Adoptée à l'unanimité

Et résolu que les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 sont adoptés tels qu'ils sont présentés.



Rapport des auditeurs 2024-2025



Rapport du Comité stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a présenté son rapport.

Les auditeurs ont exprimé une opinion avec réserve.

Toutefois, selon l'avis des auditeurs, les états financiers du Réseau de santé Vitalité donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le fondement de la réserve, en lien avec la nouvelle norme (obligations liées à la mise hors service d'immobilisations), est basé sur l'incapacité de valider les renseignements de façon suffisante pour permettre d'évaluer les montants comptabilisés.

MOTION [2025-05-27/ ____CMRFF]

Proposée par

Appuyée par

Motion

Adoptée à l'unanimité

Et résolu que le rapport des auditeurs soit adopté tel qu'il est présenté.



Nomination des vérificateurs externes



Rapport du Comité stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

En 2024, le Réseau a conclu une entente de trois ans débutant le 1^{er} avril 2024 avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Cette entente commencera sa deuxième année pour l'année 2025-2026 du mandat d'audit.

MOTION [2025-05-27 / ____CMRFF]

Proposée par

Appuyée par

Motion

Adoptée à l'unanimité

Et résolu que le comité des finances recommande au Conseil d'administration la nomination de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateurs externes pour l'année 2025-2026.

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

Mot de la fin

Ceci constitue le rapport des coprésidents du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification - section finances et vérification pour l'Assemblée générale annuelle 2024 – 2025.

Julie Cyr (recherche et formation)
Réjean Després (finances)
Coprésidents

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances
et de vérification - section finances et vérification

Et résolu que le Conseil d'administration adopte les
motions suivantes :

- 2025-05-27 / __CMRFF
- 2025-05-27 / __CMRFF
- 2025-05-27 / __CMRFF
- 2025-05-27 / __CMRFF

De la réunion du 27 mai 2025 du Comité mixte
stratégique de la recherche et de la formation et des
finances et de vérification – section finances et
vérification.



Note exécutive

Point 13.1

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 2025-05-27

Objet : Politique sur la signature des contrats par le Conseil d'administration

Résultat ou état futur recherché

L'objectif est de présenter la politique CA-265 révisée en entier, incluant l'ajout d'un passage sur la signature des contrats par le Conseil d'administration au comité des finances.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

En vertu de la politique CA-330 : Comité des finances et de vérification, le Comité est responsable d'orienter le Conseil d'administration (Conseil) sur les questions relatives à sa structure et à sa bonne gouvernance et d'appuyer et conseiller le Conseil en la matière. De ce fait, il revient au Comité de réviser les politiques pour s'assurer de leur conformité.

Le Conseil avait demandé qu'une politique soit créée sur la signature de contrats par le Conseil d'administration.

Données ou information probante à l'appui

La politique CA-265 a été révisée en entier, ainsi que modifiée pour ajouter un passage sur la signature des contrats par le Conseil d'administration. L'ensemble de la politique CA-265 a été revue pour s'assurer d'être alignée avec les meilleures pratiques, incluant celles sur la gestion des contrats et avec les autres politiques du Réseau.

Solution ou action proposée

Voici un résumé des modifications proposées :

- Ajout d'un but clair de la politique;
- Ajout d'une définition pour clarifier les limites des pouvoirs de la PDG;
- Limitation de l'autorité de signature du Conseil pour des contrats spécifiques, notamment pour éviter de devoir consulter à multiples reprises le Conseil pour la même initiative;
- Ajout d'un processus d'approbation de contrat par le Conseil.

Risque lié à cette action ou inaction

Sans objet.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)	X			
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques	X			
Réputation et communication	x			

Note exécutive

Suivi à la décision

Lorsque le comité des finances aura recommandé l'adoption de cette politique, elle sera apportée au Comité mixte de la qualité et de la gouvernance – section gouvernance pour adoption.

Agrément Canada

Cette mise à jour permettra au Comité mixte de la qualité et de la gouvernance – section gouvernance (Comité) de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada AC : 2.2.3 et 3.1.2

1. Les critères de la norme Gouvernance d'Agrément Canada (édition 2022) pour les visites sont référencés dans le document de la manière suivante : « (AC : 1.1.1) ».

2.2.3	L'instance de gouvernance consigne les conditions opérationnelles exigées pour l'exercice de ses activités.
3.1.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces liées aux fonctions et aux domaines sous la supervision de l'instance de gouvernance.

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances recommande l'adoption de la politique CA-265 telle que modifiée au Comité mixte de la qualité et de la gouvernance – section gouvernance.

Soumis le 21 mai 2025 par Pierre Michaud, vice-président – services corporatifs

Manuel : Conseil d'administration

Titre :	LIMITE D'AUTORISATION DE DÉPENSES ET DE SIGNATURE		N° : CA-265
Section :	Orientation/lignes directrices	Date d'entrée en vigueur :	aaaa-mm-jj
Mandataire :	Conseil d'administration	Date de révision précédente :	2022-06-22
Approbateur :	Conseil d'administration Thomas Soucy, président	Approuvée le :	aaaa-mm-jj
Établissement(s)/programme(s) : Ébauche 2025-04-24			

BUT

La politique vise à encadrer les limites d'autorisation de dépense et de signature de contrats afin d'assurer une saine gouvernance, une reddition de comptes claire et une gestion rigoureuse des ressources du Réseau de santé Vitalité (le « Réseau »).

La politique établit les pouvoirs délégués à la présidence-direction générale (la « PDG ») tout en précisant les pouvoirs que le Conseil d'administration (le « Conseil ») choisit de conserver.

La politique permet de clarifier les rôles et responsabilités en matière de prise de décision financière et contractuelle, en assurant un équilibre entre l'efficacité opérationnelle et le contrôle stratégique.

Dans le cadre du cycle de planification et du processus de planification stratégique, le Conseil d'administration (le « Conseil »), après un examen attentif du plan opérationnel et du plan d'affaires (PRSA) du Réseau, approuve les budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. La responsabilité de la mise en œuvre du plan incombe ensuite à la présidence-direction générale (la « PDG »).

Pour faciliter la mise en œuvre, le Conseil délègue des pouvoirs de dépenses à la PDG. Le Conseil indique également que certaines commandes, certains contrats ou d'autres achats qui dépassent la limite monétaire déclarée plus loin ne peuvent être conclus que sur autorisation du Conseil.

DÉFINITION

1. Personnel : Il comprend les employés et les médecins rémunérés à l'acte ou salariés.

POLITIQUE

1. SIGNATAIRE

Le Conseil désigne la PDG comme signataire au nom du Réseau par le Conseil et autorise la PDG à déléguer ce pouvoir de signature et d'autorisation de dépenses au personnel cadre du Réseau.

2. AUTORITÉ DE SIGNATURE DU CONSEIL

Le Conseil conserve son autorité de signature et d'autorisation de dépenses dans les cas suivants :

1. Prêts hypothécaires/dettes;
2. Contrats représentant un engagement de plus de 5 000 000 \$ qui :
 - a. Ne faisait pas partie du budget approuvé; ou
 - b. Ne faisait pas partie du Plan régional de santé et d'affaires du Réseau; ou
 - c. Qui a trait à des engagements avec ou concernant le personnel (dont une source de financement n'a pas été identifié).
3. Tout contrat d'une durée supérieure à 10 ans;
4. Tout contrat d'acquisition ou de cession de biens immobiliers; et
5. Plans d'avantages sociaux.

3. DÉPENSES D'URGENCE

En cas d'urgence nécessitant une action immédiate pour résoudre une situation temporaire et à court terme, la PDG peut approuver des dépenses relevant de l'autorité de signature du Conseil, sous réserve de l'examen et de l'approbation ultérieurs du Conseil.

Ces décisions doivent être documentées et justifiées, et présentées au Conseil lors de la réunion ordinaire suivante.

4. INFORMATION AU CONSEIL

Le Conseil sera informé de tout contrat qui, de l'avis de la PDG, pourrait présenter un intérêt particulier pour les membres du Conseil.

5. APPROBATION DES CONTRATS PAR LE CONSEIL

Les procédures suivantes doivent être suivies afin de garantir un examen et une prise en compte appropriés des contrats par le Conseil :

- 1) **Conflit d'intérêts** : Avant de fournir des documents, le Conseil sera invité à signaler tout conflit d'intérêts potentiel avec le fournisseur ou la partie contractante. Les membres du Conseil doivent immédiatement informer la présidence de tout intérêt personnel, financier ou professionnel susceptible d'affecter leur impartialité. Si un conflit est identifié, le membre concerné peut être amené à se récuser de la discussion ou du processus de prise de décision.
- 2) **Note d'un conseiller juridique externe** : Le contrat doit être accompagné d'une note d'un conseiller juridique externe résumant les principaux termes, les risques potentiels, les options évaluées et les éventuelles implications juridiques du contrat. Cette note doit être en terme simple afin de permettre au Conseil de bien comprendre le contexte du contrat.
- 3) **Distribution électronique** : Le contrat et les documents qui l'accompagnent (y compris la note juridique) doivent être envoyés par courrier électronique à tous les membres du Conseil afin de garantir leur réception en temps voulu et de leur laisser suffisamment de temps pour les examiner.

- 4) Période d'examen : Les membres du Conseil doivent disposer d'au moins cinq (5) jours ouvrables pour examiner le contrat et la note juridique avant qu'une décision ne soit prise. Le Conseil doit mettre à profit cette période pour poser des questions, demander des éclaircissements ou s'entretenir avec le conseiller juridique pour obtenir des informations supplémentaires.
- 5) Décision et approbation : À l'issue de la période d'examen, le Conseil se prononce sur l'approbation ou la modification du contrat. Le contrat ne sera approuvé que si la majorité des membres du Conseil y est favorable, compte tenu de tous les facteurs juridiques, financiers et opérationnels.

1. BUDGET D'EXPLOITATION ET FONCTIONNEMENT ORDINAIRE

Opérations courantes dans le cadre du budget approuvé et des contrats courants relatifs au fonctionnement ordinaire.	Autorité illimitée de la PDG
---	---

2. BUDGET D'IMMOBILISATIONS

Dépenses budgétaires spécifiées dans le PRSA :	Autorité illimitée de la PDG, sauf ce qui est noté plus bas où ceci requière une approbation du Conseil d'administration.
a) Acquisition d'actifs y compris les projets de technologie de l'information.	Plus de 2 000 000 \$
b) Besoins en fonds d'urgence non budgétisés. Tout engagement supérieur aux fonds d'urgence soumis à la prochaine réunion ordinaire du Conseil pour approbation.	Plus de 1 000 000 \$

3. COMMANDES ET AUTRES CONTRATS NÉCESSITANT L'APPROBATION DU CONSEIL

- ~~• Prêts hypothécaires/dettes~~
- ~~• Contrats représentant un engagement de plus de 5 000 000 \$ par année~~
- ~~• Tout contrat d'une durée supérieure à 10 ans~~
- ~~• Plans d'avantages~~
- ~~• Baux/location de locaux et de biens représentant un engagement de plus de 1 000 000 \$ par année~~
- ~~• Contrats de services à la clientèle (nouveaux contrats, résiliation, modifications importantes) représentant un engagement de plus de 5 000 000 \$ par année~~

~~Le Conseil sera informé de tout contrat qui, de l'avis de la PDG, pourrait présenter un intérêt particulier pour les membres du Conseil.~~

~~4. ACQUISITION OU CESSIION DE BIENS IMMOBILIERS~~

~~Tous les contrats d'acquisition ou de cession de biens immobiliers doivent être approuvés au préalable par le Conseil, sauf les contrats d'aliénation d'actifs d'un montant de 150 000 \$ ou moins. Ces derniers peuvent être présentés à l'approbation du Conseil à la première réunion prévue suivant l'achèvement des travaux de la transaction.~~

~~5. DÉSIGNATIONS~~

~~5.1 La PDG peut désigner des limites du pouvoir de signature pour le chef des Services financiers, les vice-présidences et les autres membres de la haute direction ayant des responsabilités particulières. Une liste à jour de toutes ces désignations est mise à la disposition du Comité des finances et de vérification sur demande.~~

~~5.2 Les vice-présidences du Réseau remplient un formulaire de délégation du pouvoir de signature spécifique pour les dépenses sous leur contrôle direct et ils feront approuver cette délégation et tout changement à celle-ci par la vice-présidence responsable du secteur des finances et le chef des Services financiers.~~

Remplace :	Zone 1 : _____	Zone 5 : _____
	Zone 4 : _____	Zone 6 : _____